

Le petit JOURNAL

Tranche de vie !

S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable. Parlez-en aux gens des maritimes!

Au début du mois passé, je suis allé là où il y avait de la neige en bonne quantité, et je crois que notre équipe de la voirie en aurait eu à son goût!

Si vous avez le goût d'un *road trip* et d'une escapade gourmande, l'Île-du-Prince-Édouard est l'une des belles provinces canadiennes à visiter!

Lors de ce voyage, j'ai eu la chance de rencontrer le maire de Charlottetown, M. Philip Brown, un chic type qui s'exprime très bien en français. L'accueil a été très chaleureux de la part d'un homme dévoué et exceptionnel. Nous avons échangé sur des sujets concernant nos municipalités respectives et ce fut fort enrichissant.

*Votre maire
Richard Veilleux*



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



PERSONNEL DE LA MAIRIE

450 794-2030

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Carole Thibeault, poste 6
direction@st-hugues.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Nathaly Gosselin, poste 3
adjointe@st-hugues.com

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS ET SOUTIEN À LA DIRECTION

Sylvie Chatigny, poste 9
communications@st-hugues.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Éliane Parent-Vigneault, poste 1
reception@st-hugues.com

INSPECTEUR MUNICIPAL

Mathieu Brunelle-Descheneaux, poste 2
inspection@st-hugues.com

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAITEMENT DES EAUX

Dany Beaulac, poste 4
voirie@st-hugues.com

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Benoit Gaudette 450 250-2495
dg@ripinm.ca

COORDONNATRICE AUX LOISIRS

Marianne Beauregard, poste 7
loisirs@st-hugues.com

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Rachel Rodrigue, poste 7013
gestionbiblio@st-hugues.com

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Aqueduc : Dany Beaulac 450 278-2070

Autres sujets : Richard Veilleux, maire 450 794-5316

ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Loisirs Marjolaine Berthiaume
et Audrey Lussier

Bibliothèque Richard Turcotte et
Audrey Lussier

Parcs René Martin et
Simon Valcourt

Sécurité civile et incendie Simon Valcourt et
Audrey Lussier
Substitut : Richard Veilleux

Transport adapté Simon Valcourt

Police de proximité Audrey Lussier

Biens meubles et immeubles Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Voirie et déneigement Marjolaine Berthiaume
et René Martin

Gestion des déchets Simon Valcourt et
René Martin

Politique de la famille Karine Dalpé

Comité d'urbanisme Richard Turcotte

Département administratif et de
santé et sécurité au travail Audrey Lussier et
Marjolaine Berthiaume

Le maire est d'office représentant de tous les comités ci-dessus
ainsi que de tout autre comité ou organisme dont la
responsabilité n'aurait pas été spécifiquement attribuée.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Mélissa Foucault, présidente
Francis Parenteau, vice-président
Richard Turcotte, membre
Paul Yves Coulombe, membre
Christine Tardif, membre

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES

450 794-2030

171, rue Saint-Germain

Local 103
Saint-Hugues (Québec)
J0H 1N0

www.saint-hugues.com

**HEURES D'OUVERTURE
DU BUREAU MUNICIPAL**

Lundi 9 h 30 à 12 h • 13 h 30 à 16 h
Mardi 9 h 30 à 12 h • 13 h 30 à 16 h
Mercredi 9 h 30 à 12 h • 13 h 30 à 16 h
Jeudi 9 h 30 à 12 h • 13 h 30 à 16 h
Vendredi fermé

L'inspecteur municipal est au bureau les mardis de 9 h 30 à 12 h 00 et les mercredis de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

ORGANISMES

Loisirs : Marianne Beauregard 794-2030
Cercle des fermières : Annie Lawrence 794-2459
FADOQ Saint-Hugues : Patrick Gosselin 794-2366
Chevaliers de Colomb : Stéphane Riendeau ... 278-7619
Cuisines collectives : Mylène Bilodeau 261-1110
Fabrique Saint-Hugues : Bruno Raymond 513-0829

* Tous dans le 450

BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

207 rue Saint-Germain
450 794-2030 poste 7013
biblio@st-hugues.com

lundi 17 h 30 à 19 h 30
mardi 19 h 00 à 20 h 30
samedi 10 h 00 à 12 h 00

MRC DES MASKOUTAINS

Administration générale / Cours d'eau 450 774-3141
Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Régie des déchets 450 774-2350

POUR PROPOSER DU CONTENU

Sylvie Chatigny
communications@st-hugues.com
450 794-2030 • poste 9
Date de tombée des articles le 10 du mois

CONTENU

Municipalité de Saint-Hugues
Tous droits réservés © Municipalité de Saint-Hugues

INFOGRAPHIE

Suzanne Harvey
harvey.suzanne@icloud.com



WWW.SAINT-HUGUES.COM

Consultez **Le petit journal** en ligne et
soyez au courant des nouvelles de votre
municipalité !

❖ **ACHAT DE JARDINIÈRES**

Achat de 17 jardinières, auprès de la firme Villiard serres & jardins, au prix unitaire de 88,95\$ avant taxes.

❖ **ACHAT NOUVEL ORDINATEUR**

Mandat pour la fourniture d'un nouvel ordinateur à la firme Lavallée Informatique inc.

❖ **ACHAT D'UN TRACTEUR**

Mandat confié à la firme Le Groupe JLD Lague Saint-Hyacinthe pour la fourniture d'un tracteur avec tondeuse et souffleur.

❖ **APPEL DE PROJET – FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Considérant que les membres du conseil désirent déposer une demande d'aide financière auprès du Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains, pour le projet d'achat d'un panneau indicateur pour le terrain de balles, madame Éliane Parent-Vigneault, adjointe administrative, a été autorisée à déposer une demande pour ce projet et à signer tout document concernant cette demande, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hugues.

❖ **SOUTIEN PROFESSIONNEL DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA SALLE MUNICIPALE**

Mandat de soutien professionnel dans le cadre du projet de réfection de la salle municipale a été confié à la firme Contactcité.

❖ **RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE – NOMINATION**

Dans le cadre de la restructuration au sein du département administratif de la municipalité, madame Rachel Rodrigue a été nommée au poste de « Responsable de la bibliothèque ».

❖ **SALON AMERICANA**

Permission au directeur des travaux publics d'assister au salon Americana - Forum sur l'environnement et Salon international des technologies environnementales et de rembourser les frais de déplacement conformément à la réglementation en vigueur.

❖ **TRAVAUX DE RÉFECTION – PARTIE DU 2E RANG**

Mandat confié au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains comprenant les relevés d'arpentage, les estimations, les plans et devis, préliminaires et définitifs, ainsi que le suivi, la surveillance et la coordination lors de la réalisation de ces travaux.

❖ **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATIONS**

Madame Mélissa Foucault a été nommée à titre de présidente pour la prochaine année et Monsieur Francis Parenteau agira à titre de vice-président pour la même période.

❖ **URBANISME - DEMANDES**

- Considérant que le demandeur souhaiterait une révision de la résolution no. 23-11-207 afin que l'aire de stationnement puisse être située en cour latérale et ainsi éviter d'avoir à rehausser le niveau du terrain, il a été résolu de maintenir les mêmes conditions telles qu'énumérées dans la résolution no. 23-11-207.
- Considérant que le demandeur souhaite construire une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 455 766, la demande #PIIA-2024-03, a été acceptée sous condition de respecter des éléments mentionnés par le CCU.
- Considérant que le demandeur souhaite construire une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 455 766 de la rue Lafontaine, situé plus précisément dans la zone 103-P, la demande de dérogation mineure #DM-2024-05, c'est-à-dire une implantation de 3.64 m plus éloignée a été acceptée.
- Considérant que le demandeur souhaite ajouter un logement de deux générations à sa résidence et que le projet impliquerait notamment l'aménagement d'une issue distincte supplémentaire en façade pour le logement de deux générations, la demande de dérogation mineure #DM-2024-01 a été acceptée.
- Considérant que les demandeurs souhaitent procéder à l'ajout d'un logement supplémentaire à leur résidence du 165, rue Lafontaine et que cet agrandissement se ferait à l'emplacement du garage détaché qui, lui, serait démolie, la demande #PIIA-2024-04, a été acceptée sous condition de respecter des éléments mentionnés par le CCU.

❖ **ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DES VILLAGES**

La somme de quatre cents dollars (400 \$) a été offerte à l'association pour cet événement.

❖ **JOUR DE LA TERRE - 22 AVRIL 2024**

La Municipalité de Saint-Hugues s'engage à s'impliquer et à soutenir la campagne municipale 2024 du Jour de la Terre, visant à inciter les citoyens à poser des gestes concrets pour l'environnement.

❖ **JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE – 13 MARS 2024 – PROCLAMATION**

La Municipalité de Saint-Hugues proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et d'inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de la municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».

❖ **DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET À SANTÉ CANADA QUANT À LA PRODUCTION DE CANNABIS À DES FINS MÉDICINALES**

Demande au gouvernement du Québec de resserrer les règles et les vérifications entourant la délivrance des permis pour la production de cannabis pour des fins médicales; et

Demande que Santé Canada implante un registre sécurisé pour que les corps policiers aient facilement accès aux adresses où un permis de production commerciale a été délivré et fassent la même chose pour les adresses où un permis de production à des fins personnelles a été délivré et que Santé Canada considère les municipalités et les corps de police comme des partenaires privilégiés dans la lutte à la production et à la revente illégale de cannabis.

❖ **DEMANDE AUX GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LA RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE**

Il est proposé de transmettre la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) afin que ces dernières fassent les représentations nécessaires afin de demander que :

• Le gouvernement du Canada modifie le Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres pour changer la définition d'un incident de pipeline en abaissant le seuil de son niveau actuel de 1 500 litres à 208 litres, tel qu'édicte dans les documents de référence;

• Le gouvernement du Québec de modifier le Règlement sur les matières dangereuses afin d'obliger les pipeliniers à divulguer les fuites de produits pétroliers de 25 litres et plus au gouvernement du Québec et aux municipalités concernées.

❖ **TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE – DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE PROTÉGER LE MONT RIGAUD AINSI QUE LES SITES DE PRÉLÈVEMENT D'EAU POTABLE ET LES ZONES DE RECHARGE DE L'AQUIFÈRE FACE À L'ACTIVITÉ MINIÈRE - APPUI**

Il est proposé de demander au gouvernement du Québec de protéger de manière permanente le mont Rigaud ainsi que les sites de prélèvement d'eau potable et les zones de recharge de l'aquifère face à l'activité minière;

De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'aux 148 municipalités de la région administrative de la Montérégie.

De transmettre copie de la présente résolution à la ministre responsable de la région de la Montérégie, madame Suzanne Roy, à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest et à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maité Blanchette Vézina.

fadoq

DANSE 9 MARS

Le 2^e samedi de chaque mois à 19h45
Avec DJ Rengi et goûter en fin de soirée

❖ Infos Patrick Gosselin au 450 278-2102

BINGO 20 MARS

Le 3^e mercredi de chaque mois à 19h30
Café gratuit

❖ Infos Régnald Leblanc 450 493-9393



CITOYENS, CITOYENNES DE SAINT-HUGUES

Comme à chaque début d'année, l'envoi des comptes de taxes municipales a été effectué dans la première semaine de février.

Afin d'éviter les frais de retard, visitez votre boîte aux lettres et surveillez vos courriels, car le premier versement est pour le 11 mars 2024.

Vous n'avez rien reçu par la poste ? Veuillez communiquer avec nous.

Rien dans la boîte courriel non plus ? Vérifiez votre boîte d'indésirables, il s'y cache probablement.

Sinon, communiquez avec nous.



APPEL DE CANDIDATURES

POSTES AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL DES CITOYENS DE
RÉSEAU INTERNET MASKOUTAIN

Réseau Internet Maskoutain est présentement à la recherche de représentants citoyens résidants sur le territoire de la MRC des Maskoutains ou représentant un commerce, une industrie ou tout autre type d'entreprise ayant une place d'affaires sur le territoire de la MRC des Maskoutains et intéressés à siéger au collège électoral des citoyens.

Réseau Internet Maskoutain est un organisme à but non lucratif regroupant des personnes qui s'intéressent à la mise en œuvre et à l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet pour la clientèle résidentielle et commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Cet organisme assure aussi un rôle de veille en ce qui a trait à l'accès et à la qualité du service Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire visé.

Réseau Internet Maskoutain tient son Assemblée générale une fois par année en mai, au siège social de la MRC des Maskoutains. Différents collèges électoraux y sont représentés dont le collège des citoyens représentant 6 membres désignés par une assemblée des citoyens.

Si vous possédez un intérêt pour la mise en œuvre et l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation, nous vous invitons à soumettre votre candidature, au plus tard le 8 mars 2024, à 12 h, à l'adresse suivante : Réseau Internet Maskoutain, à l'attention de madame Mélanie Boucher, secrétaire corporative, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou, par courriel, à info@mrcdesmaskoutains.ca.

CAMP DE JOUR SAINT-HUGUES



- COORDONNATEUR(TRICE) (TEMPS PLEIN)
- ANIMATEUR(TRICE) (TEMPS PLEIN)
- AIDE ANIMATEUR(TRICE) (TEMPS PLEIN OU PARTIEL)
- ACCOMPAGNATEUR(TRICE) (TEMPS PLEIN)
- TECHNICIEN(ENNE) ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (TEMPS PLEIN OU PARTIEL)

Envoie ton CV par courriel à
loisirs@st-hugues.com

ÇA BOUGE À LA SALLE MUNICIPALE



Le comité FADOQ de Saint-Hugues est très fier du succès remporté lors des activités de danse et de bingo qui avaient lieu à l'occasion des fêtes en décembre dernier.

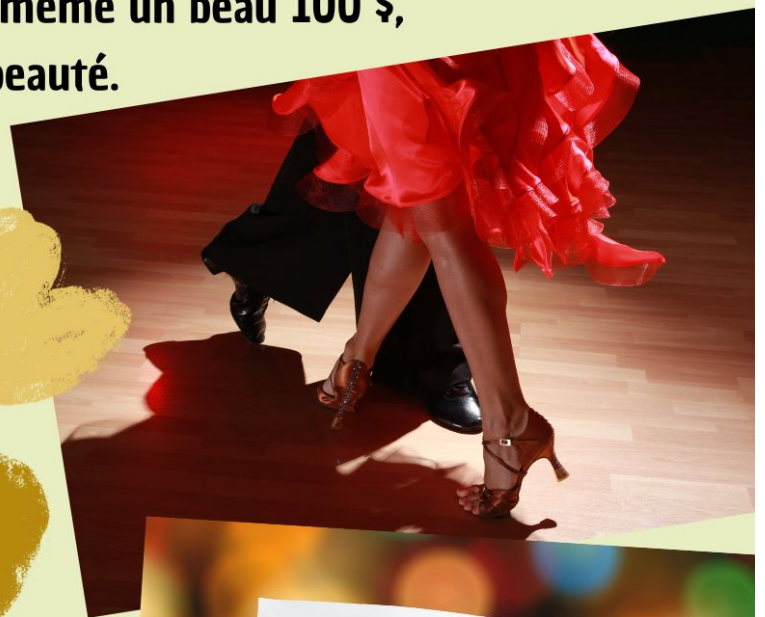
La piste de danse de la salle municipale, décorée pour l'occasion, a accueilli pas moins d'une cinquantaine de danseurs au rythme du style country de salle. Que de plaisir pour cette dernière soirée de danse de 2023.

Félicitations aux organisateurs et aux participants.

La soirée bingo a connu le même succès avec une soixantaine de personnes qui se sont rassemblées pour remplir leurs cartes de jolis points de couleurs. La carte pleine vaut quand même un beau 100 \$, quoi de mieux pour finir l'année en beauté.

Encore une fois,
un gros merci aux
organisteurs et
participants.

*Toujours très impliquée dans la
municipalité, la FADOQ, un
organisme essentiel à une vie
communautaire saine et amusante !*



Le 13 mars

Célébrons la Journée nationale de promotion de la
santé mentale positive!

IL Y A 159 ANS, LE 3 AVRIL 1865

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL DISAIT

« LA SANTÉ EST LA PREMIÈRE DES LIBERTÉS, ET LE BONHEUR EN EST LA BASE. »

EN 2024, NOUS DISONS LA MÊME CHOSE !

INITIÉE PAR LE MSMQ, LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE QUI SE
TIENT LE 13 MARS A ÉTÉ VOTÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN 2022.

CETTE JOURNÉE VISE À CE QUE TOUTES ET TOUS SE SENTENT INTERPELÉS À AGIR, AUTANT PAR DE PETITS
GESTES AU QUOTIDIEN QUE PAR DE GRANDS PROJETS AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS EN VUE DE
CRÉER, DÉVELOPPER ET RENFORCER LA SANTÉ MENTALE.

ELLE SE TIENT CHAQUE 13 MARS DEPUIS 2022.

LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE ET LE LONG CONFINEMENT QUI A DÉBUTÉ LE 13 MARS 2020 ONT OUVERT UN
RICHE DIALOGUE AUTOUR DE LA QUESTION DE LA SANTÉ MENTALE ET ONT PERMIS DE RÉALISER L'IMPORTANCE
DE METTRE EN PLACE DES ASTUCES ET DES STRATÉGIES EN VUE DE FAVORISER ET RENFORCER LA BONNE SANTÉ
MENTALE DE TOUTES ET TOUS.

Campagne annuelle de
promotion de la
santé mentale 2024-2025

MOUVEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC
Promouvoir. Soutenir. Outiller.

S'ACCEPTER
c'est être soi-même, ensemble

Soirée polaire 2024

Bien qu'un peu frisquette, la soirée polaire du 17 février fut un succès rassembleur. Petits et grands y ont trouvé leur compte !



Le Jeu gonflable fut plus qu'apprécié chez les plus jeunes et le chocolat chaud, ainsi que le vin chaud offert gratuitement, n'a connu rien de moins qu'un triomphe!

La musique et les jeux de lumière sur la patinoire en ont ébloui plus d'un. Et que dire du «lancer du sapin», de quoi surprendre et épater la galerie!

Félicitations à toute l'équipe des Loisirs pour cette super soirée!



Chauffage électrique

Régie intermunicipale
de protection incendie du Nord des Maskoutains

Une défaillance électrique, un appareil placé à proximité d'un combustible ou un simple court-circuit sont les principales causes d'incendie dans les résidences. Que ce soient des appareils de chauffage individuels fixes ou des unités centrales de chauffage.

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, soyez prudent et respectez les consignes suivantes pour une utilisation sécuritaire :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins dix (10) centimètres.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes électriques soit vide de tout objet par exemple ; papier, carton ou tout objet qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- N'appliquez pas de peinture sur une plinthe ni sur son cordon

Vous avez des questions ?

Vous pouvez nous contacter à la
Régie intermunicipale de protection
incendie du Nord des Maskoutains au
450 794-5027 ou par courriel
au prevention@ripinm.ca.





Profitez de l'éclipse solaire en toute sécurité !

LE 8 AVRIL 2024, NOUS ASSISTERONS À UNE ÉCLIPSE TOTALE EN ESTRIE

QUOI FAIRE SI VOUS SOUHAITEZ VISIONNER L'ÉCLIPSE :



Procurez-vous des lunettes certifiées ISO-12312-2. Pour connaître les fabricants, consultez eclipsequebec.ca.



Effectuez un test des lunettes avant l'éclipse : Vérifiez que les lunettes sont en parfait état, sans aucun trou, fissure ou décollement, et que seul le Soleil ou quelque chose de très lumineux est perceptible à travers celles-ci.



Portez vos lunettes pendant toute la phase partielle de l'éclipse. Vous ne pourrez les retirer que pendant les 2 à 3 minutes de l'éclipse totale vers 15 h 30.



Assurez-vous de superviser les enfants en tout temps lors du visionnement.



Évitez de prendre des photos ou de filmer avec votre cellulaire pour limiter les possibilités de regarder le Soleil sans lunettes certifiées.



Si vous vous déplacez à l'extérieur ou conduisez un véhicule pendant l'éclipse, utilisez le pare-soleil ou portez un chapeau à large bord, comme une casquette, et ne regardez pas le Soleil. Les lunettes certifiées ne doivent pas être utilisées pendant votre déplacement.

Pour plus de conseils, consultez santeestrie.qc.ca/eclipse.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec

MONTER SUR LES PLANCHES, ES-TU GAME ?

C'EST
GRATUIT

T'EN AS TOUJOURS RÊVÉ
MAIS T'AS JAMAIS OSÉ ?

VOICI UNE CHANCE À NE PAS MANQUER !

On t'offre un atelier théâtre dans lequel tu apprendras à moduler tes émotions, « jouer » un texte sans le réciter, être à l'aise et naturel dans ton personnage, connaître une technique d'apprentissage d'un texte. Difficile, diras-tu ? Noooooonnnn, tu seras surpris, très surpris ! Tu trouveras dans cette expérience des personnages hauts en couleur, un drama, bien sûr, mais de l'humour et de l'amour aussi. Tout un cocktail, n'est-ce pas ?

P A S D E P A N I Q U E !

Pour être en mesure de jouer une vraie pièce de théâtre devant public, l'activité est échelonnée sur une année complète, donc pas de stress !

Q U ' E S T - C E T U E N R E T I R E S ?

La fierté avec un gros F et aussi la conviction de redonner au suivant; je te dirai pourquoi au premier cours.

Cette formation est donnée par Sylvie Chatigny,
auteure, metteuse en scène et réalisatrice de la pièce.



Pour t'inscrire :

communications@st-hugues.com

450 794-2030 poste 9

Inscris-toi vite avant le 22 mars, les places sont limitées.

Ça se passe les mercredis à la salle municipale

LA SÉRIE **WOW**

Ce mois-ci, c'est « La classe de 5e-6e année de l'école Saint-Hugues »
qui mérite notre **WOW**

Comment amasser des fonds de façon originale ? Demandez à la classe de 5e-6e année ! Ils ont monté rien de moins qu'un Salon du livre !!!!

Chaque élève devait coucher sur papier un événement qu'il a vécu. Mais attention, le texte devait susciter la curiosité du lecteur. À travers les mots et les paragraphes, le lecteur devait pouvoir imaginer la scène. Quel beau défi pour les élèves ! Chacun a travaillé, retravaillé et travaillé encore son texte.

Puis, le 30 janvier, la soirée tant attendue est arrivée avec son lot de stress...

Le premier Salon du livre de Saint-Hugues battait son plein. Le tapis rouge s'est déployé et les invités ont fait leur entrée. Certains élèves ont choisi de lire leur texte devant un public impressionné.

Une soirée que les élèves ne sont pas prêts d'oublier.

La peur au ventre et l'incertitude de ne pas y arriver ont été remplacées par un sentiment de fierté et d'accomplissement. L'aventure de l'écriture les a ravis et encouragés à continuer, car maintenant ils savent que plus rien ne peut les arrêter.

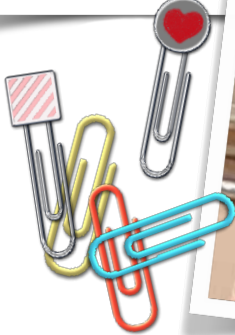
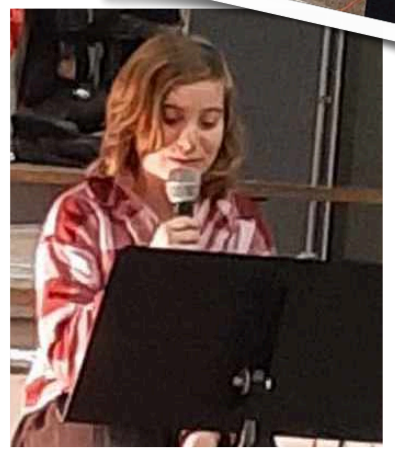
Tous les textes ont été reliés en un recueil vendu au coût de 5 \$.
Les fonds seront utilisés pour garnir la bibliothèque de la classe.

De plus, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, la municipalité de Saint-Hugues a remis un montant de 200 \$ pour l'achat de livres. Un recueil orthographié par les élèves fait maintenant partie des archives de Saint-Hugues !

N'oublions pas les professeures Martine Charbonneau et Mélanie Rousseau
qui se sont investies d'une mission, amener les élèves à aller plus loin.

Vous connaissez une personne ou groupe de personnes
On veut les connaître nous aussi !
Écrivez-nous :
communications@st-hugues.com

WOW



JOUR de la TERRE

Sous le thème:

DESSINE-MOI COMMENT TU VOUDRAIS
VOIR TA PLANÈTE !

GRAND CONCOURS DE DESSINS POUR TOUS
LES AMATEURS DE CRAYONS ET AMOUREUX
DE LA NATURE

CHAQUE ANNÉE, LE 22 AVRIL, NOTRE PLANÈTE EST À L'HONNEUR,
ET EN 2024, POURQUOI NE PAS SE METTRE À SA PLACE ET DÉCIDER
COMMENT ON LA VEUT NOUS, NOTRE TERRE !



APPORTE-NOUS TON OEUVRE AVANT LE 22 AVRIL AU BUREAU MUNICIPAL.
TU PEUX AUSSI LA DÉPOSER DANS LA CHUTE À COURRIER À L'EXTÉRIEUR.

N'oublie pas d'indiquer ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone à l'endos.

Tous les dessins seront exposés dans la fenêtre du bureau municipal
et cinq seront pigés parmi ceux reçus. Un prix surprise de la boutique
écoresponsable et zéro déchet ŪZAGE de Saint-Hyacinthe sera remis
aux artistes des oeuvres pigées.

TROUVEZ / UN ÉQUILIBRE NATUREL À VOTRE ALIMENTATION

Les diététistes vous aident
à mieux manger.

Visitez
[MonAlimentation.ca](https://www.monalimentation.ca)

Nous sommes diététistes

**MOIS DE
LA NUTRITION
2024**

Fiers commanditaires
du Mois de la nutrition 2024
des Diététistes du Canada



©Les Producteurs laitiers du Canada, 2024. Tous droits réservés.



LA CROIX-ROUGE A BESOIN DE BÉNÉVOLES DANS LA RÉGION

Saviez-vous qu'au Québec, la Croix-Rouge offre des services essentiels en cas de sinistres et de situations d'urgence ?

Partout au Québec, des équipes de bénévoles dûment formés en intervention d'urgence sont prêtes à être mobilisées en tout temps. Les Québécoises et Québécois touchés par des situations d'urgence de toute envergure peuvent compter sur nos bénévoles, qui les aident à répondre à leurs besoins essentiels notamment en matière d'hébergement, d'alimentation et d'habillement, en plus de leur offrir du réconfort et une oreille attentive.

La Croix-Rouge offre aussi d'autres programmes et services dans différents domaines, dans lesquels il est également possible de faire du bénévolat : logistique, bien-être et environnements sécuritaires,

communications, santé communautaire, philanthropie. etc.

À titre de bénévole, vous vivrez une expérience humaine hors du commun et pourrez faire une réelle différence dans la vie des personnes qui ont besoin de notre soutien.

ÊTRE BÉNÉVOLE À LA CROIX-ROUGE C'EST :

- ◆ Un engagement à votre image;
- ◆ Un engagement humain;
- ◆ Une action concrète dans votre milieu;
- ◆ Une implication au sein du plus important organisme d'aide humanitaire au monde.

Que votre motivation soit d'acquérir de nouvelles compétences, de faire des rencontres, de vivre une expérience enrichissante ou d'aider les gens qui en ont besoin, sachez que les occasions de bénévolat ne manquent pas à la Croix-Rouge !

Si vous avez 18 ans et plus et souhaitez obtenir plus d'information sur les possibilités de bénévolat à la Croix-Rouge au Québec, ou si vous désirez vous inscrire pour devenir bénévole, rendez-vous à l'adresse www.partenairescroixrouge.ca. Nous vous contacterons par téléphone afin de vous présenter les possibilités qui s'offrent à vous et de déterminer ce qui vous convient le plus.

Utiliser votre bac brun 12 mois par année, c'est facile !

Elle est loin l'époque où la neige restait au sol dès le mois de novembre et nous quittait seulement à la fin mars. Les variations de température observées en période hivernale n'ont pas seulement une incidence sur le paysage, mais peuvent également nous jouer des tours lors de l'utilisation du bac brun. Peut-être avez-vous déjà expérimenté le phénomène de matières organiques qui gèlent et collent aux parois de votre bac dès que la température chute suite à une période de redoux ?

Qu'à cela ne tienne, sachez que différentes options s'offrent à vous pour éviter de refroidir vos ardeurs lors de la collecte de matières organiques. Il est si facile de déjouer les aléas de l'hiver :

- Tapissez le fond du bac de feuilles de papier journal ou emballez vos matières;
- Déposez un grand sac de papier, habituellement destiné à la collecte des feuilles mortes, à l'intérieur de votre bac brun. Ce type de sacs est disponible dans divers commerces de détail;
- Accumulez les matières organiques dans un sac de papier kraft et le déposer dans le bac.

Ces astuces simples permettront d'absorber l'humidité des aliments recueillis dans le bac, de maintenir la propreté de ce dernier et d'éviter que les matières collent aux parois.

La Régie tient à rappeler que certaines matières ne vont **JAMAIS** dans le bac brun:

- Tous les sacs de plastique, même compostables ou biodégradables, afin de ne pas contaminer la matière organique;
- Les matières recyclables (contenants, emballages et imprimés);
- Les animaux morts, les grosses branches et les souches d'arbres;
- Les matières destinées à l'écocentre ou à l'enfouissement;
- Les couches, produits d'hygiène féminine, cure-oreilles, tampons démaquillants;
- Les cendres de foyer, car elles constituent un risque d'incendie important, tant à l'intérieur du bac que dans le camion de collecte.

Parce que chaque geste compte en matière de protection de l'environnement, la Régie vous encourage à continuer de faire partie des citoyennes et citoyens qui contribuent à détourner, saison après saison, près de 11 000 tonnes de matières organiques de l'enfouissement !

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 450 774-2350.

Source : **Communications RIAM**
450 774-2350
www.riam.quebec

Collecte des matières organiques

Matières acceptées et refusées dans le bac de matières organiques

Exemples de matières acceptées



Résidus de cuisine :

Fruits et légumes (entiers, pelures, cœurs, épis, etc.), grains de café, filtres en papier, sachets de thé, pain, gâteaux, biscuits, pâtes, viandes, volailles, poissons et fruits de mer CUIITS, produits laitiers, coquilles d'œuf, etc.

Résidus verts :

Gazon, petites branches, feuilles mortes, fleurs, et autres résidus de jardinage

Autres matières organiques :

Papier ou carton très souillé d'aliments

Exemples de matières refusées



Plastique (même portant la mention compostable ou biodégradable), papier et carton non souillé, papier ciré, papier d'aluminium, papier parchemin, styromousse, tous matériaux de construction, serviettes sanitaires, tampons, sac d'aspirateur et son contenu, bouchons de liège, verre, métaux, déchets, graisse, huile, peinture et tout autre produit domestique dangereux, mégots de cigarette et tout autre produit pouvant générer ou alimenter la combustion, etc.



Astuces pour l'utilisation du bac brun

- Emballer les matières dans du papier journal et déposer un journal dans le fond du bac
- Entreposer le bac à l'ombre entre les collectes
- Au besoin, nettoyer sommairement le bac avec un jet d'eau
- Placer un grand sac à feuilles en papier dans le bac pour éviter que la matière reste collée aux parois en hiver
- Éviter d'y jeter de la viande crue

Les bacs de collecte de matières organiques **sont levés une fois par semaine, d'avril à novembre, et une fois par mois les quatre autres mois de l'année, entre 7 h et 19 h.**

Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de la celle-ci avant 7h.

Le jour de collecte de votre secteur est le _____ .

Concernant la collecte des matières organiques offerte aux entreprises, seuls les bacs bruns portant le logo de la Régie sont acceptés. Ceux-ci sont et demeurent la propriété de la municipalité.

Quant aux collectes résidentielles, il est recommandé de se référer au site internet de la Régie mentionné ci-dessous.


Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement, contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**




Collecte des matières recyclables


Matières **acceptées** et **refusées** dans le bac de recyclage

Emballages et imprimés de **papier et carton**

Exemples de matières acceptées 


Journaux, revues, papier à main, carton de lait, boîte de jus Tetra Pak (sans paille), boîte de pizza même légèrement souillée, etc.




Exemples de matières refusées 


Mouchoirs, essuie-tout souillés, serviettes de tables, papier parchemin ou ciré, plastifié ou de cellophane, boîte de pizza très souillée, carton recouvert d'une membrane plastifiée, etc.

Contenants de **verre**

Exemples de matières acceptées 


Bouteille de boisson et pot de confiture, sauce, etc. même s'ils sont cassés




Exemples de matières refusées 


Vaisselle, pyrex, poterie, porcelaine, cristal, céramique, miroir, lunettes, néon, ampoule, etc.

Contenants et emballages de **métal**

Exemples de matières acceptées 


Boîtes de conserve, canettes, papier d'aluminium même sale (en faire une boulette), assiettes d'aluminium, etc.




Exemples de matières refusées 

Objets métalliques qui ne sont pas des contenants, emballage de tablette de chocolat, piles, bombes aérosols, etc.

Contenants et emballages de **plastique**


Exemples de matières acceptées 


Contenants identifiés d'un des symboles




1 PET 2 PEHD 3 PVC 4 PEBD 5 PP 7 AUTRE

Bouteilles d'eau, de yogourt à boire, contenant de margarine, sacs de plastiques extensibles et pellicules de type Saran wrap, etc.



Exemples de matières refusées 

Articles de plastique sans logo de recyclage, matières avec le logo  , paille, verre, ustensiles de plastique, petit contenant de yogourt individuel, contenants ou assiettes de styromousse, emballages de collations, de bonbons, sacs d'emballages de biscuits, etc.

Les bacs de collecte de matières recyclables sont **levés une fois aux deux semaines, entre 7 h et 19 h.**

Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de celle-ci avant 7h.



Le jour de collecte de votre secteur est le _____ .

Seuls les bacs portant le logo de la Régie sont acceptés et ils sont la propriété de la municipalité.

Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement, contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**





Bulletin d'informations policières locales

Centre de services Saint-Hyacinthe

Mars 2024

ÊTES-VOUS À « UN CLIC » D'UNE FRAUDE EN LIGNE ?

Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraudes sur Internet, parfois même à leur insu. La fraude évolue, c'est pourquoi la Sûreté du Québec vous invite à la prudence. À cet effet, voici des informations quant à des gestes concertés à privilégier dans le cyberspace afin de vous protéger efficacement.

- **Accès au WI-FI** : Évitez d'effectuer des transactions financières ou des achats à partir des réseaux sans fil (Wi-Fi) publics (p. ex. dans un café). Privilégiez un réseau sécurisé.
- **Achats en ligne** : Réalisez vos transactions dans des sites légaux : vérifiez la présence d'un cadenas fermé et du préfixe <https://> dans la barre d'adresse. Privilégiez le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- **Géolocalisation** : Désactivez la fonction de géolocalisation automatique des appareils. Avant d'activer un service de localisation, renseignez-vous quant à l'utilisation et aux engagements de confidentialité.
- **Mots de passe** : Privilégiez de longs mots de passe. Insérez des caractères spéciaux au milieu du mot ; évitez ceux en remplacement (ex. : a = @). Aussi, conservez vos mots de passe hors connexion en un lieu sûr. De plus, n'utilisez pas ces derniers pour plusieurs comptes. N'acceptez jamais qu'un site Internet se « souvienne » de votre mot de passe.
- **Communications (ex. : textos, courriels, messageries instantanées)** : Vérifiez votre interlocuteur dans toutes vos communications afin de prévenir l'hameçonnage. Interrogez-vous avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un fichier, même si l'expéditeur vous est connu. Inscrivez l'adresse du site dans la barre du navigateur.
- **Sécurisez vos comptes et vos appareils intelligents**, consultez <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr> pour vous protéger adéquatement dans le cyberspace.
- **Soyez vigilant**, ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire. Cela à condition de connaître la personne ou l'organisation qui vous les demande et d'avoir pris vous-mêmes contact avec elle.

<https://www.sq.gouv.qc.ca> 911 310-4141

CONCOURS PHOTO

L'eau dans tous ses états

Du 15 février au 14 avril 2024
sur le territoire de la MRC des Maskoutains



À vos appareils ! Le comité de bassin versant du ruisseau des Salines (CBVRS), avec le soutien du Club photo Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains, lance aujourd'hui un premier concours de photographie dont le thème est : *L'eau dans tous ses états* !

« À travers ce concours photo, le CBVRS souhaite sensibiliser la population à l'eau et aux enjeux qui s'y rapportent, dans le but de mieux protéger cette ressource inestimable. Les membres du comité invitent tout le monde à participer, afin de permettre à tous et à toutes de découvrir une face cachée de l'eau, peu importe la forme à laquelle elle se présente à vous », indique M. Mario Hébert, président du CBVRS.

Les photos et le formulaire dûment remplis devront être soumis entre le 15 février et le 14 avril 2024.

Elles devront avoir été prises sur le territoire de la MRC, c'est-à-dire dans les municipalités suivantes, en privilégiant les trois premières qui sont incluses dans le bassin versant du

ruisseau des Salines : Saint-Barnabé-Sud, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon ou Saint-Valérien-de-Milton.

Les clichés soumis devront être transmis en format paysage et en JPEG de haute résolution, soit 300 dpi. Aucune photo ne devra être modifiée à l'aide de l'intelligence artificielle.

Un jury choisira trois photos gagnantes qui feront partie d'une exposition.

Rendez-vous sur le site Internet de la MRC pour en savoir plus à mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez joindre
Mme Margerie Lorrain Cayer au 450 774-3141, poste 3157.

Les journées blanches & Safari nocturne

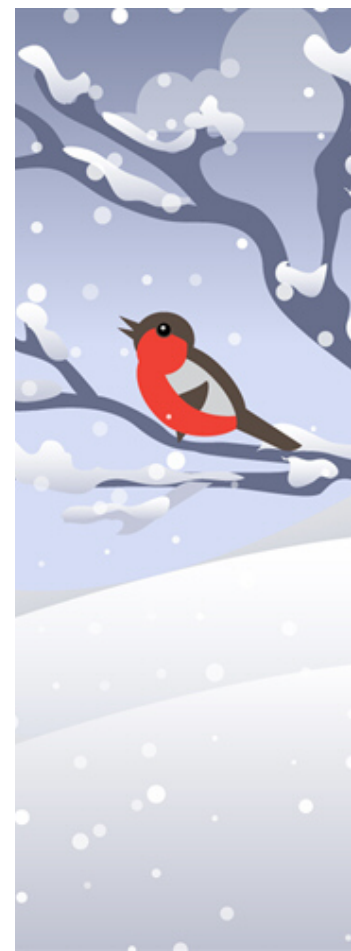
2 au 10 mars
10h à 15h30

2 et 9 mars
19h à 21h

Nouveauté
Location de raquettes et de trottinette des neiges! (\$)

©Julien Saguez

CHOUETTE À VOIR!
DOROF



Le service de prise de sang reprend au Familiprix Saint-Guillaume!

Il est maintenant possible de prendre rendez-vous via **Clic Santé** pour effectuer vos prélèvements.

Les prélèvements auront lieu **les mardis de 8h à 11h et les jeudis de 8h à 10h.**

Pour autres services infirmiers, passez par **Clic Santé** pour un rendez-vous. Certains services sont en cours de développement donc restez à l'affût!

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter en succursale au **819-396-2255.**

*Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Les pharmaciens propriétaires affiliés à Familiprix sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie."



Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 9h30 à 19h00
Samedi : 10h00 à 16h00

207, rue Principale, St-Guillaume
819.396.2255

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!
@FamiliprixStGuillaume




Joanie RICHARD
Pharmacienne-propritaire

Livraison gratuite dans la région 

Services infirmiers sur place :
Vaccination, injection de médicaments, lavage d'oreille

Prenez RDV sur clicsante.ca ou via ce code QR 

Accèspharma chez Walmart  5950 Rue Martineau, St-Hyacinthe, J2R 2H6 450-796-4006




**PARRAINAGE CIVIQUE
CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS**


Tu veux faire la différence dans la vie d'une personne qui a des capacités différentes des tiennes? Notre organisme a justement besoin de 7 nouveaux bénévoles qui habitent la MRC pour être chacun judicieusement jumelé à un de nos membre filleul. Les duos font simplement des sorties qu'ils choisissent ensemble et ils s'amuse.

Viens créer des liens avec nous, en plus de favoriser la participation sociale des membres, ça va te faire du bien, ainsi qu'à ta communauté!

450 774-8758
parrainagecivique.org



Service de médiation familiale
Ligne d'information juridique gratuite
Conférences et formations



Connaître • Comprendre • Choisir

Inform'elle simplifie le langage juridique auprès de la population depuis 1978. Sa mission est de faire connaître et comprendre le droit familial dans une perspective d'autonomie des femmes et d'égalité des genres.

L'organisme offre une multitude de services et d'activités : consultez les dates et les modalités en ligne.

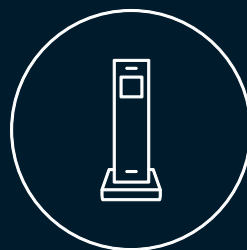
Ligne d'information juridique
450 443-8221 • 1 877 443-8221



www.informelle.org

Cooptel

La fibre optique à la maison la plus
coopérative qui soit!



Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Bourses d'études

~~C'est l'excellence~~ votre engagement qu'on récompense



**Soumettez votre candidature
entre le 1^{er} et le 31 mars.**

On remet de nombreuses bourses chaque
année à des étudiant(e)s **qui s'engagent
dans leur milieu.**

Inscription et règlements au
desjardins.com/bourses

© 2018 Desjardins

 **Desjardins**



LE SPECIALISTE[®]

GARAGE BENOIT LAPIERRE ENR.
 1795, 2e rang
 St-Hugues, QC
 J0H 1N0

- Freins
- Suspension
- Silencieux
- Injection électronique
- Diagnostic informatisé
- Remorquage 24h

Benoit Lapierre
 Propriétaire

Tél : (450) 794-2142 • Rés : (450) 794-2817
 Fax : (450) 794-5274



RICHARD TURCOTTE
 CPA richardturtottecpa.quebec

SERVICES


- + États financiers
- + Déclarations fiscales des particuliers et des sociétés
- + Démarrage d'entreprise

 **CPA** COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

394, Rue Notre-Dame
 St-Hugues, QC J0H 1N0

TÉLÉPHONE **450 701-4674**

FAX **450 794-2012**

 [richardturtottecpa](https://www.facebook.com/richardturtottecpa)

S U I V E Z - N O U S !



450 794-2030
SAINT-HUGUES.COM



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HUGUES